



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-cinquième session

Marrakech, 7-14 novembre 2016

Point X de l'ordre du jour provisoire

**Quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation
climatique**

Rapport succinct du secrétariat

Résumé

Le quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique s'est tenu pendant la quarante-quatrième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, les 18 et 19 mai 2016. Des représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé et des médias et d'autres acteurs concernés ont échangé des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
A. Historique et mandat	1–4	3
B. Mesure que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	5	3
II. Délibérations	6–11	3
III. Enjeux et perspectives	12–48	4
A. Ouverture du quatrième dialogue sur l’action pour l’autonomisation climatique	12–15	4
B. Séance I : la sensibilisation du public et la coopération internationale qui s’y rapporte	16–30	5
C. Séance II : la participation publique, l’accès public aux informations et la coopération internationale qui s’y rapporte.....	31–46	10
D. Clôture du quatrième dialogue sur l’action pour l’autonomisation climatique	47–48	15
IV. Prochaines étapes	49	16
Annexe		
Ordre du jour du quatrième dialogue sur l’action pour l’autonomisation climatique.....		17

I. Introduction

A. Historique et mandat

1. Réaffirmant l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation publique et de l'accès public aux informations concernant les changements climatiques et de la coopération internationale qui s'y rapporte pour atteindre l'objectif ultime de la Convention et pour mettre effectivement en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation, la Conférence des Parties, à sa dix-huitième session, a adopté le programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention¹.

2. Par ailleurs, la Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'intensifier les travaux relatifs à l'article 6 de la Convention en organisant chaque année un dialogue en cours de session avec la participation des Parties, de représentants des organes compétents au titre de la Convention et de spécialistes, de praticiens et d'acteurs concernés pour mettre en commun leur expérience et échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'exécution du programme de travail de Doha².

3. La Conférence des Parties a décidé qu'aux fins de l'organisation du dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique³, les six éléments de l'article 6 de la Convention seraient regroupés en deux domaines d'intervention, dont l'examen alternerait d'une année sur l'autre. Le premier domaine comprend l'éducation et la formation, et le second la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations. La coopération internationale est considérée comme un thème transversal recouvrant les deux domaines⁴.

4. La Conférence des Parties a demandé au secrétariat d'établir un rapport succinct sur chaque dialogue⁵.

B. Mesure que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

5. Le SBI voudra peut-être examiner les éléments recueillis dans le présent rapport et décider des dispositions à prendre en conséquence.

II. Délibérations

6. Le quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique (ci-après dénommé le « dialogue ») a eu lieu les 18 et 19 mai 2016, pendant la quarante-quatrième session du SBI. Il s'est intéressé au second domaine d'intervention mentionné au paragraphe 3 ci-dessus : la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès

¹ Décision 15/CP.18, préambule et par. 1.

² Décision 15/CP.18, par. 9.

³ Dans le cadre de l'examen intermédiaire du programme de travail de Doha, le SBI a recommandé, à sa quarante-quatrième session, que les efforts liés à l'application de l'article 6 de la Convention soient appelés « action pour l'autonomisation climatique » afin d'établir une manière de se référer à l'article 6 dans la conversation courante qui soit plus facilement compréhensible par tous (voir document FCCC/SBI/2016/8/Add.1, par. 14 du projet de décision intitulé « Accroître l'efficacité du programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention »).

⁴ Décision 15/CP.18, par. 10.

⁵ Décision 15/CP.18, par. 12.

public aux informations concernant les changements climatiques, et la coopération internationale qui s'y rapporte.

7. Plus de 100 représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé et des médias et d'autres acteurs concernés ont échangé des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant la sensibilisation du public, la participation publique, l'accès public aux informations et la coopération internationale qui s'y rapporte.

8. M. Tomasz Chruszczow, Président du SBI, a présidé la réunion. Il était assisté de la facilitatrice du dialogue, M^{me} Marie Jaudet, Coordinatrice pour la France de l'action pour l'autonomisation climatique.

9. La réunion a été structurée en deux séances de travail de trois heures, chacune portant sur l'un des thèmes suivants :

- a) La sensibilisation du public et la coopération internationale qui s'y rapporte ;
- b) La participation publique et l'accès public aux informations et la coopération internationale qui s'y rapporte.

10. Chaque séance de travail a débuté par une série d'exposés, suivie de débats en groupe de travail sur les principaux sujets concernant la sensibilisation du public et la participation publique. Les groupes de travail ont été animés par des spécialistes des changements climatiques de diverses organisations ainsi que par des représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques⁶.

11. Le programme de la réunion figure en annexe. Tous les exposés sont disponibles sur le site Web de la Convention⁷. Un résumé vidéo des deux journées de dialogue est disponible sur la chaîne YouTube de la Convention⁸.

III. Enjeux et perspectives

A. Ouverture du quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique

12. La réunion a été ouverte par le Président du SBI, qui a souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné que la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations sont fondamentaux pour parvenir à un développement résilient aux changements climatiques et à faible émission. Il a précisé que l'action pour l'autonomisation climatique vise à transformer les valeurs et les comportements et à promouvoir l'accès aux informations, et au bout du compte, à permettre aux individus d'appliquer des solutions pour le climat. Il a indiqué que les renseignements présentés par les intervenants lors du dialogue, parallèlement aux éléments communiqués au cours des séances des groupes de travail, contribueraient à l'examen intermédiaire du programme de travail de Doha. Il a invité M^{me} Jaudet à faciliter les deux séances de travail du dialogue en son nom.

13. M. Nick Nuttall a formulé des propos de bienvenue au nom du secrétariat de la Convention. Il a accueilli avec satisfaction le changement effectué pour adopter l'intitulé

⁶ Voir http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/education_and_training/items/8958.php.

⁷ Voir http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/dialogues/items/9414.php.

⁸ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=sMH1cd5tYqc>.

« action pour l'autonomisation climatique », l'action climatique étant désormais au centre des préoccupations internationales, à un moment où les Parties s'emploient à appliquer l'Accord de Paris. L'application de l'Accord de Paris nécessitera d'agir face aux changements climatiques dans chaque secteur et dans chaque pays, ce qui transformera fondamentalement la croissance sociale et économique. Si beaucoup envisagent cette transformation du point de vue de la société ou de l'économie, celle-ci, a souligné M. Nuttall, concerne aussi les individus. C'est pourquoi l'action pour l'autonomisation climatique doit, comme son nom l'indique, permettre aux individus de devenir parties prenantes des solutions face aux changements climatiques. Il a souligné l'importance du dialogue, susceptible à son avis de renforcer la dynamique en faveur d'une application rapide de l'Accord de Paris. En conclusion, il a invité tous les participants à utiliser ce qu'ils auraient appris de la pratique d'autres participants au cours du dialogue pour renforcer la sensibilisation et la mobilisation sur la question des changements climatiques une fois de retour dans leur pays.

14. M^{me} Jaudet a exposé aux participants le plan général et les objectifs du dialogue. Elle a ensuite diffusé deux courtes vidéos des lauréats du concours international de vidéos sur les changements climatiques⁹ organisé pour les jeunes en 2015 en prévision de la vingt et unième session de la Conférence des Parties. Elle a estimé que le concours de vidéos était la preuve que les jeunes étaient des acteurs décisifs dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour le climat.

15. M^{me} Jaudet a ensuite présenté l'orateur principal du dialogue, M. Bertrand Piccard, Président-Directeur général de Solar Impulse¹⁰ et ambassadeur itinérant du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Au moment du dialogue, M. Piccard effectuait un tour du monde en tandem à bord d'un avion alimenté par l'énergie solaire pour promouvoir les technologies propres. M. Piccard a prononcé un discours par vidéo lors d'une escale effectuée pendant son parcours. Il a déclaré que chacun peut faire partie de la solution pour remédier aux changements climatiques. Une erreur courante est de présenter les changements climatiques comme un problème et de se concentrer sur leurs aspects spectaculaires. En envoyant ces messages négatifs, on crée un sentiment d'impuissance et on freine les initiatives. Il faut plutôt au contraire, a souligné M. Piccard, recentrer le discours sur le climat sur les possibilités découlant de la transition vers un avenir plus propre (investir dans l'énergie renouvelable, à titre d'exemple, créera de nouveaux emplois et améliorera la qualité de vie). Il a achevé son intervention par un message d'espoir et d'optimisme – le fait que des solutions pour le climat sont à la portée de chacun, dans sa famille, chez soi, à son travail et dans son pays.

B. Séance I : la sensibilisation du public et la coopération internationale qui s'y rapporte

1. Exposés

16. La séance a débuté par une série d'exposés au sujet des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant la sensibilisation du public et la coopération internationale qui s'y rapporte. Une représentante du Comité national olympique italien et une représentante de l'Exposition universelle de Milan de 2015 ont fait un exposé commun qui a présenté le bilan positif de l'exposition s'agissant de mieux sensibiliser le public aux changements climatiques. La représentante du Comité national olympique italien a souligné l'utilité de la sensibilisation aux questions relatives aux changements climatiques. Par des

⁹ Voir <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/winners-of-cop21-youth-climate-video-competition-announced>.

¹⁰ Voir <https://www.solarimpulse.com/eng>.

campagnes d'éducation, le sport peut être un moyen de mieux sensibiliser le public à l'importance de la protection et de la préservation de l'environnement. Par la mobilisation sociale, il peut également renforcer la collaboration entre les pays et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques et de comportements durables. La représentante de l'Exposition universelle de Milan de 2015 a fait part des résultats de la campagne de sensibilisation internationale menée sur les questions de durabilité à l'occasion de cette importante manifestation, qui a réuni 140 pays et 20 millions de visiteurs du monde entier. L'exposition, dont le thème était « Nourrir la planète, énergie pour la vie », a proposé des expositions et des débats, des réunions pour les décideurs et des manifestations culturelles. Elle a été certifiée d'après les critères établis par l'Organisation internationale de normalisation pour la gestion durable des manifestations. Les pratiques adoptées pour réduire l'emprunte carbone ont été notamment les suivantes : tri des déchets solides et recyclage de tous les matériaux récupérés, achats verts pour les meubles et les emballages, efficacité énergétique au niveau des bâtiments et des éclairages, et compensation à 100 % du solde des émissions de dioxyde de carbone. La manifestation avait ainsi été en mesure de recycler 18 millions de bouteilles en plastique et de prévenir le gaspillage de 50 tonnes d'aliments.

17. Une représentante du Costa Rica a rendu compte du programme costaricien de neutralité carbone (C-Neutral)¹¹, créé en 2007. Le programme cible les administrations et les entreprises dans le cadre de la stratégie générale adoptée par le pays pour devenir le premier pays sans émission nette de carbone d'ici à 2021. C-Neutral a débuté par un processus mené par le Ministère costaricien de l'environnement pour fixer les règles et les normes à observer pour recevoir la certification officielle C-Neutral. Une campagne de promotion du programme a permis de faire en sorte que le secteur public et le secteur privé s'intéressent davantage à une participation éventuelle à celui-ci. À ce jour, le label C-Neutral a été attribué à 56 entreprises et organismes. Les grandes entreprises et les autorités locales coopèrent aussi désormais dans le cadre de partenariats public-privé pour soutenir l'application du programme C-Neutral.

18. Un représentant du Centre pour l'éducation dans le domaine de l'environnement (Inde) a fait un exposé sur l'initiative Science Express Climate Action¹², exposition itinérante sur les changements climatiques qui se déplace en train dans tout le pays. L'exposition est répartie sur huit wagons et tous les contenus sont traduits dans 15 langues nationales. L'exposition a atteint 2,3 millions de visiteurs, dont 600 000 élèves de 6 300 écoles du pays. Outre l'exposition itinérante, l'Inde a mis en place plusieurs programmes de sensibilisation aux changements climatiques. À titre d'exemple, le Gouvernement indien a réalisé une campagne qui accorde des petites subventions à 12 000 ONG pour créer des activités de sensibilisation aux changements climatiques dans leur région. Il existe également un programme d'étiquetage pour les appareils électriques visant à promouvoir des modes de production et de consommation durables.

19. Un représentant de Deutsche Welle a fait un exposé sur l'expérience de l'utilisation de la radio comme moyen de sensibilisation aux questions relatives aux changements climatiques. En 2010, le représentant avait fondé Green Radio World¹³, programme de radio en ligne disposant d'un réseau de correspondants dans toute la région de l'Afrique subsaharienne. Les correspondants diffusent des bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques en Afrique, où les émissions de radio diffusées dans les langues locales constituent une voie de communication primordiale avec les populations. La radio reste le meilleur moyen d'atteindre les publics ruraux, notamment les agriculteurs,

¹¹ Voir <http://www.cambioclimaticocr.com/2012-05-22-19-47-24/programas/programa-pais>.

¹² Voir <http://www.scienceexpress.in>.

¹³ Voir <http://greenradio-world.org>.

et de permettre à ces derniers d'échanger leurs bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres. Green Radio World dispose de plus de 70 journalistes travaillant dans 18 pays africains. À ce jour, elle a organisé 10 ateliers de formation aux techniques de radio à l'intention de 125 journalistes et diffuseurs et a produit des documents sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation et de gestion des terres pour aider les stations de radio rurales dans les pays africains. Les documents sont aussi traduits dans les langues locales afin d'atteindre les publics concernés.

20. Un représentant des ONG de jeunes¹⁴ a fait valoir que les jeunes ne font pas seulement œuvre d'information mais donnent aussi aux jeunes les moyens d'agir en ce qui concerne les changements climatiques. Le groupe des ONG de jeunes, qui représente la jeunesse dans le cadre de la Convention, permet à des jeunes provenant de différents horizons de coopérer. L'intervenant a recommandé que les Parties mettent en place un programme de participation des jeunes aux délégations permettant d'associer des jeunes à la délégation officielle de leur pays lors des sessions futures de la Conférence des Parties. Un tel programme serait de nature à améliorer la participation des jeunes et leur assurerait l'accès aux ressources financières dont ils ont besoin pour assister aux sessions de la Conférence. Le représentant a également souligné la nécessité d'un pavillon des jeunes lors des sessions de la Conférence des Parties qui servirait de cadre pour mener des campagnes de sensibilisation et mettre en évidence les bonnes pratiques auprès des jeunes du monde entier.

21. Un représentant de l'initiative Connect4Climate du groupe de la Banque mondiale a fait un exposé sur l'installation artistique « Fiat Lux : Illuminating Our Common Home »¹⁵ qui visait à sensibiliser aux changements climatiques. Elle s'inspire de l'encyclique du pape François intitulée « Laudato si' – Sur la sauvegarde de la maison commune » qui évoque les changements climatiques, la dignité humaine et les créatures vivant sur la terre. « Fiat Lux » a consisté à projeter des images de la nature, notamment de personnes, d'animaux et de lieux, sur le Vatican à Rome l'an dernier. La représentation a été transmise potentiellement à plusieurs millions de personnes par la couverture médiatique. L'intervenant a souligné que la conclusion de partenariats avec divers acteurs avait joué un rôle important pour concrétiser ce projet.

22. Une représentante du Fonds mondial pour la nature a présenté un exposé sur la campagne mondiale Earth Hour¹⁶. Earth Hour, l'Heure pour la planète, existe depuis dix ans, ce qui en fait une des campagnes les plus anciennes au monde sur la question des changements climatiques. L'initiative aide des millions de personnes du monde entier à comprendre comment ne plus être un simple spectateur et prendre une part active à la riposte planétaire aux changements climatiques. L'Heure pour la planète est célébrée dans 178 pays chaque année en invitant les individus, les collectivités, les ménages et les entreprises à éteindre les lumières et les appareils non essentiels une heure durant pour symboliser leur engagement pour la sauvegarde de la planète. En 2016, la campagne a atteint plus de 2,5 milliards de personnes. Le succès de cette initiative repose avant tout sur un message simple et facile à comprendre au sujet des changements climatiques, et qui est aisément accessible en ligne ou dans un document physique envoyé directement aux collectivités. L'intervenante a donné des exemples concrets d'activités organisées durant l'heure pour la planète, notamment des activités pour la reforestation et le recyclage, des pétitions numériques pour des politiques favorables au climat et des campagnes en ligne.

23. Un représentant de Ben & Jerry's a présenté la campagne de l'entreprise sur les changements climatiques, intitulée « Save Our Swirled », réalisée en partenariat avec

¹⁴ Voir http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/youth/items/8968.php.

¹⁵ Voir <http://ourcommonhome.world>.

¹⁶ Voir <https://www.earthhour.org>.

l'organisation de la société civile Avaaz¹⁷. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans l'action face aux changements climatiques. L'entreprise a bâti sa stratégie climatique sur trois grands principes : 1) appliquer des pratiques sensibles au climat dans l'entreprise et produire sans émission nette de carbone ; 2) dialoguer avec les décideurs locaux et participer aux conférences de l'ONU sur les changements climatiques ; et 3) bâtir un mouvement social afin de mobiliser l'action climatique. Dans le cadre de sa campagne Save Our Swirled, Ben & Jerry's a incité ses clients, dans plus de 35 pays, à se mobiliser dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris. La campagne a organisé une pétition demandant une transition à l'échelle mondiale vers une énergie 100 % propre d'ici à 2050 et une suppression progressive complète de la pollution due au carbone. Elle a aussi proposé une vidéo d'animation invitant les responsables mondiaux à contenir l'élévation des températures mondiales en dessous de 2 °C, qui a été vue plus de 6 millions de fois sur Facebook.

24. Une représentante de Conservation International a présenté la campagne organisée avec succès par cette organisation intitulée « Nature is Speaking »¹⁸, qui consiste en une série de vidéos dont le texte est dit par des célébrités. Grâce à leur public fidèle et nombreux, les célébrités peuvent donner un large écho à tel ou tel message. Dans la série « Nature is Speaking », des célébrités comme Julia Roberts, Harrison Ford et Robert Redford incarnent différents aspects de la nature comme les fleurs, les arbres, les océans et la glace. Au total, les vidéos ont atteint plus de 50 millions de personnes dans plus de 40 pays et plusieurs des films ont été traduits dans d'autres langues. Par cette initiative, Conservation International a voulu inviter l'humanité à écouter la nature, qui est indispensable à chaque aspect de la vie humaine et du bien-être. L'intervenante a souligné que si la campagne Nature is Speaking a remporté son pari de diffuser le message en question à un public international, la difficulté est maintenant de faire passer le public de la sensibilisation à l'action.

25. Un représentant de l'Université York (Canada) a évoqué l'importance de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation pour lutter contre les changements climatiques. La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable¹⁹ contribue à orienter les activités dans le domaine de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation au niveau mondial vers un avenir plus durable. L'éducation au service du développement durable reconnaît l'importance de l'éducation formelle, non formelle et informelle. Or, l'éducation non formelle et l'éducation informelle reçoivent parfois un moindre degré de priorité. Les changements climatiques sont un enjeu mondial qui nécessite des changements sociétaux profonds et des mesures immédiates. Il est donc important d'associer au débat sur la manière de communiquer efficacement au sujet des changements climatiques des représentants du monde universitaire (sciences sociales et sciences humaines) ainsi que des spécialistes des techniques commerciales, et le secteur privé, afin de pouvoir passer de l'étape des campagnes ponctuelles de sensibilisation du public à celle de changements plus vastes, qui soient porteurs de transformation.

2. Débats et conclusions du groupe de travail

26. Les participants ont été répartis en quatre groupes de travail pour débattre des questions ci-après :

¹⁷ Voir <http://www.benjerry.com/whats-new/save-our-swirled>.

¹⁸ Voir <http://www.conservation.org/nature-is-speaking/Pages/default.aspx>.

¹⁹ Voir <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-sustainable-development>.

a) Comment les initiatives de sensibilisation du public peuvent-elles être intégrées dans un cadre plus général de politiques et d'activités relatives aux changements climatiques ?

b) Quels types de politiques, de programmes et d'activités sont-ils nécessaires pour passer de l'étape de la sensibilisation du public à celle d'un changement des comportements ?

c) Comment les communications numériques et les applications de médias sociaux peuvent-elles faire progresser encore la sensibilisation aux changements climatiques ?

d) Comment les jeunes peuvent-ils continuer de jouer un rôle dans la sensibilisation aux changements climatiques ?

27. Un représentant de la société civile a présenté les conclusions du groupe de travail sur la façon dont les initiatives de sensibilisation du public peuvent être intégrées dans un cadre plus général de politiques et d'activités relatives aux changements climatiques. Le groupe a souligné qu'il importe que des activités de sensibilisation figurent dans les politiques et les projets climatiques. Il a recensé deux difficultés principales : l'insuffisance des compétences et des ressources dont on dispose pour concevoir et réaliser des initiatives de sensibilisation ; et un déficit de communication sur la façon dont l'action menée au niveau local peut contribuer à l'application des politiques climatiques mondiales. Le groupe a recommandé de communiquer sur la question des changements climatiques en utilisant des messages précis qui détaillent des mesures concrètes. Il a souligné la contribution des plus utiles des organisations de la société civile dans le domaine de la sensibilisation et suggéré de promouvoir la coopération entre les gouvernements et les autres acteurs.

28. Un représentant de la CEE a présenté les conclusions du groupe de travail sur les politiques, les programmes et les activités nécessaires pour passer de l'étape de la sensibilisation du public à une évolution des comportements. Le groupe a indiqué qu'il serait nécessaire de mesurer les effets de la communication et des projets de sensibilisation relatifs aux changements climatiques pour évaluer s'ils ont conduit ou non à une évolution des comportements. Il a précisé que la communication sur les changements climatiques peut promouvoir efficacement l'adoption de certains changements qui peuvent conduire à un mode de vie plus durable. Si l'on voulait qu'ils soient plus efficaces, les messages devaient cependant être adaptés aux situations locales et cibler des publics précis. Afin de répondre au problème de la mesure des effets de la communication sur les changements climatiques, le groupe a recommandé de promouvoir la recherche sociale ; d'associer des sociologues, des psychologues et des spécialistes des techniques commerciales aux débats sur les méthodes de communication efficaces en matière de changements climatiques ; d'associer le secteur privé ; de traduire les supports relatifs aux changements climatiques dans les langues locales ; de promouvoir la communication entre pairs ; et de promouvoir les valeurs environnementales auprès des jeunes publics pour favoriser un changement systémique.

29. Un représentant des ONG de jeunes a présenté les conclusions du groupe de travail sur l'utilisation des communications numériques et des applications de médias sociaux comme moyens de sensibilisation. Le groupe a souligné que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut aider à faire mieux prendre conscience des enjeux climatiques partout dans le monde. À titre d'exemple, les organisations de la société civile ont utilisé les médias sociaux avec succès tant pour communiquer la nécessité de l'action climatique que pour appeler l'attention sur des campagnes, des manifestations et des activités en ligne qui mobilisent les énergies individuelles pour le climat et créent des appuis pour inciter les entreprises et les responsables politiques à l'action dans le domaine climatique. Le groupe a cependant

estimé que l'accès insuffisant à Internet et à l'énergie dans les pays en développement constituait un obstacle majeur. Il a donc souligné qu'il importe d'utiliser les moyens de communication traditionnels, dont la radio, pour atteindre des publics multiples plutôt que de s'en remettre simplement aux médias sociaux pour diffuser des messages.

30. Des représentants de l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens et du Programme des Nations Unies pour le développement ont présenté les conclusions du groupe de travail sur le rôle des jeunes dans la sensibilisation aux changements climatiques. Le groupe a souligné la nécessité de donner aux jeunes les moyens de contribuer à l'action climatique, notamment par des programmes de formation, de tutorat et de formation aux responsabilités. Il a également souligné qu'il importe de favoriser la participation des jeunes au processus intergouvernemental relatif aux changements climatiques, ce qui peut être fait en développant le programme prévu à l'intention des jeunes représentants pour augmenter la participation des jeunes aux délégations nationales de leur pays. Le groupe a recommandé les mesures suivantes : mettre en place des multipartenariats entre les organisations de jeunes partout dans le monde ou renforcer et développer ces structures quand elles existent ; diffuser les bonnes pratiques des organisations de jeunes existantes ; offrir un appui financier aux initiatives de jeunes ; et promouvoir l'entrepreneuriat, qui peut permettre aux jeunes de créer leur propre projet et d'associer leur communauté à des solutions climatiques.

C. Séance II : la participation publique, l'accès public aux informations et la coopération internationale qui s'y rapporte

1. Observations liminaires

31. Le Secrétaire de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)²⁰ a présenté les enseignements de l'application de cet instrument qui peuvent être appliqués à l'action pour l'autonomisation climatique. À titre d'exemple, bon nombre de lignes directrices sur la participation du public au processus décisionnel ont été élaborées, et peuvent être utilisées par les gouvernements pour mettre en œuvre l'action climatique, notamment les recommandations de Maastricht²¹. La participation publique effective à la prise des décisions relatives au climat est importante car elle n'a pas seulement une incidence sur les droits des générations actuelles mais également futures. Les gouvernements peuvent améliorer l'accès à l'information et à la participation publique par divers moyens, parmi lesquels la législation, les mécanismes institutionnels, le financement et les instruments pratiques. Le développement des synergies entre les coordonnateurs pour la Convention d'Aarhus et l'action pour l'autonomisation climatique peut améliorer la participation publique au processus décisionnel concernant le climat et à l'action climatique au niveau national, en particulier en favorisant la participation du public à l'élaboration des communications et des rapports nationaux et à l'application de l'Accord de Paris.

2. Exposés sur les bonnes pratiques et les enseignements à retirer concernant la promotion de la participation publique au processus décisionnel et à l'action dans le domaine des changements climatiques

32. La séance a débuté par une série d'exposés au sujet des bonnes pratiques et enseignements à retirer concernant la promotion de la participation publique au processus décisionnel et à l'action dans le domaine des changements climatiques. Un représentant du

²⁰ Voir <http://www.unece.org/env/pp/treatytext.html>.

²¹ Disponible à l'adresse : http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp_pp_2014_2_add.2_eng.pdf.

Chili a fait un exposé sur la participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre de la contribution prévue déterminée au niveau national du Chili²². Dans le cadre de ce processus, des consultations techniques ont été organisées entre environ 200 experts et représentants de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et du secteur public en vue d'établir le plan d'action pour l'atténuation et les scénarios correspondants. La première version de la contribution prévue déterminée au niveau national du Chili a été rendue publique en décembre 2014 et des consultations publiques supplémentaires et des ateliers régionaux ont été organisés afin de recueillir les réactions. La version finale de la contribution prévue déterminée au niveau national a été approuvée par le Comité ministériel pour la durabilité et la question des changements climatiques et communiquée officiellement au secrétariat de la Convention le 29 septembre 2015²³. L'intervenant a indiqué que les facteurs ci-après avaient notamment contribué au succès du processus : un engagement politique de haut niveau ; des données de base et des consultations techniques et publiques solides ; et un cadre national robuste pour la participation du public. Il a également évoqué les dispositions prises par le Chili pour appliquer le principe 10²⁴ de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui énonce que la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, et accorde une importance particulière à l'accès à l'information. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) tenue au Brésil en 2012, 10 pays²⁵ ont adopté une déclaration visant à élaborer un instrument régional pour appliquer le principe 10 dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Les négociations concernant cet instrument associent 22 pays et sont ouvertes au public. Un avant-projet a été élaboré à l'appui des négociations, qui devraient s'achever en 2017.

33. Un représentant de la Norvège a présenté un exposé sur la participation publique à l'élaboration des politiques dans son pays. La Norvège inclut depuis longtemps des représentants de la société civile dans les délégations officielles du pays aux réunions de l'ONU, y compris les sessions de l'Assemblée générale et des organes de décision d'autres instances. L'intervenant a souligné la coopération entre la délégation norvégienne pour la Convention et deux organisations de la société civile, le Forum norvégien pour le développement et l'environnement et le Conseil norvégien de l'enfance et de la jeunesse. Chacune de ces organisations a désigné un jeune représentant au sein de la délégation norvégienne à la vingt et unième session de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, à laquelle ils ont assisté à des réunions et suivi les négociations. Cette expérience a enrichi le dialogue national entre le Gouvernement et la société civile en Norvège.

34. Un représentant du Mexique a fait un exposé sur les cadres juridiques prévus dans le pays pour promouvoir la participation publique à l'élaboration des politiques et à l'action dans le domaine des changements climatiques²⁶. Tous les six ans, les autorités du pays élaborent leur programme dans le domaine des changements climatiques en consultation avec la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les parlementaires et de nombreux acteurs. Le Gouvernement mexicain est organisé de façon à pouvoir réagir aux changements climatiques. À titre d'exemple, le Conseil mexicain chargé de la question des changements climatiques inclut des représentants de la société civile, du monde

²² Disponible à l'adresse : <http://www4.unfccc.int/Submissions/INDC/Published%20Documents/Chile/1/INDC%20Chile%20english%20version.pdf>.

²³ Voir <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/chile-submits-its-climate-action-plan-ahead-of-2015-paris-agreement/>.

²⁴ Voir <http://www.unep.org/documents.multilingual/default.asp?documentid=78&articleid=1163>.

²⁵ Chili, Costa Rica, Équateur, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

²⁶ Voir http://www.inecc.gob.mx/descargas/2012_lgcc.pdf.

universitaire et du secteur privé et exerce un rôle consultatif. En outre, il existe une commission interministérielle sur les changements climatiques qui associe 14 ministères. La commission dispose de groupes de travail, dont un est chargé de la participation de la société civile. Chaque ministère organise de multiples réunions et consultations avec des représentants de la société civile. La contribution prévue déterminée au niveau national du Mexique a été élaborée dans le cadre de consultations avec ce type d'acteurs.

35. Une représentante du Sénégal a fait un exposé sur le développement de la participation du public aux projets d'adaptation. Elle a cité l'exemple de l'île de Niodior, où les effets des changements climatiques menacent l'écosystème et la population locale, dont les moyens de subsistance reposent sur les ressources naturelles locales. Un projet d'adaptation a été engagé en vue de renforcer les moyens de subsistance et la résilience socioécologique dans la zone côtière de Niodior. L'intervenante a évoqué l'importance de la collaboration entre une ONG et la population locale pour l'exécution du projet, et souligné la nécessité de former des facilitateurs susceptibles de relier les acteurs et de permettre la pleine participation de la population locale au projet.

36. Une représentante de DAMPA Federation²⁷ a parlé de la participation des femmes à la conception, à la planification et à l'exécution de mesures d'adaptation et de renforcement des capacités dans le domaine climatique. DAMPA est une organisation locale de femmes établie aux Philippines à laquelle sont affiliées 237 organisations locales. DAMPA aide les collectivités rurales et urbaines à améliorer leur résilience par des programmes sur les moyens de subsistance, l'épargne et les coopératives, la santé, l'éducation, l'agriculture, la réparation des logements et la gestion des déchets. L'importance de la coopération avec les autorités locales et la nécessité d'autonomiser celles-ci ont été soulignées.

37. Un représentant de Climate Action Network (CAN)²⁸ a fait un exposé sur la participation publique aux politiques relatives au climat. CAN est un réseau mondial d'environ un millier d'ONG. Des exemples de la façon dont CAN coopère efficacement avec des autorités nationales et sous-régionales au sujet des politiques relatives aux changements climatiques à Sri Lanka, au Népal et en Inde ont été présentés, en particulier le succès de la reconnaissance des ONG dans les plans nationaux d'adaptation du Népal et de Sri Lanka. La participation des organisations de la société civile et des citoyens est un gage de légitimité et d'efficacité dans l'application des politiques publiques. CAN a collaboré avec les gouvernements pour l'élaboration des contributions prévues déterminées au niveau national, des plans nationaux d'adaptation et de projets relatifs aux changements climatiques. Étant donné le succès de CAN pour ce qui est d'améliorer la participation publique à l'élaboration des politiques climatiques, le représentant a suggéré d'échanger des bonnes pratiques sur les moyens d'appliquer les principes de la participation publique dans tous les domaines liés aux changements climatiques, au-delà des seules politiques.

38. Le maire de Bonn (Allemagne) a prononcé un discours sur l'autonomisation des citoyens, dans lequel il a indiqué s'intéresser activement à la participation du public, comme maire de Bonn et comme membre du Comité exécutif international des autorités locales pour le développement durable, réseau mondial de plus de 1 500 villes et régions²⁹. Il a présenté trois exemples concrets de la façon dont la ville de Bonn répond aux changements climatiques : un site Web qui donne des renseignements actualisés régulièrement sur les réserves d'eau municipales et des alertes rapides sur les risques d'inondation ; une initiative cycliste qui invite les citoyens à utiliser la bicyclette et à enregistrer les kilomètres parcourus sur un site Web ; et un programme qui permet aux

²⁷ « Dampa » signifie en tagalog le logement d'une personne pauvre.

²⁸ Voir <http://www.climatenetwork.org>.

²⁹ Voir <http://www.iclei.org>.

élèves des écoles de devenir des ambassadeurs du climat pour la ville de Bonn³⁰. Des villes du monde entier mettent en œuvre des solutions pour le climat. Carbonn³¹ est le premier registre mondial des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements dans les villes et les régions. Au total, 608 autorités de 62 pays ont recueilli 1 293 engagements en matière d'atténuation et 6 181 mesures d'atténuation et d'adaptation. Carbonn a fait état de 2,2 Gt de réductions d'émissions de dioxyde de carbone chaque année. L'intervenu a estimé, en conclusion, que la reconnaissance d'acteurs autres que les Parties dans l'Accord de Paris allait dans le bon sens dans la mesure où les autorités infranationales et locales jouent un rôle important dans l'application des politiques climatiques.

3. Délibérations et conclusions du groupe de travail

39. Les participants ont été répartis en quatre groupes de travail pour débattre des thèmes ci-après :

a) Quels outils et quelles approches utiliser pour associer plus avant les parties prenantes, y compris les groupes marginalisés et minoritaires, à l'élaboration des politiques climatiques ?

b) Quelles démarches innovantes utiliser pour améliorer la participation du public à la conception et à la réalisation des communications nationales et des contributions déterminées au niveau national ?

c) Comment donner les moyens aux citoyens de participer à la réalisation des activités d'atténuation et d'adaptation dans le domaine climatique ?

d) Comment réaliser des multipartenariats et/ou renforcer ces mécanismes lorsqu'ils existent en vue d'améliorer la participation du public à la réalisation des initiatives climatiques ?

40. Un représentant de Citizens' Climate Engagement Network a présenté les conclusions du groupe de travail sur les outils et les stratégies possibles pour associer les acteurs à l'élaboration des politiques climatiques. Le groupe a souligné que certains pays disposent de cadres juridiques et institutionnels pour promouvoir la participation du public. En outre, il a recommandé que les contributions reçues de citoyens et d'organisations de la société civile à la suite de consultations organisées par les pouvoirs publics soient prises en considération dans les décisions finales. Le groupe a aussi exprimé des préoccupations concernant la façon dont les pouvoirs publics informent la population des possibilités de participation. Il a souligné qu'il était important d'utiliser des moyens d'information adaptés au contexte local, éventuellement en rendant l'information accessible dans les langues locales et en ciblant les lieux de rassemblement.

41. Un représentant de Missions Publiques France a présenté les conclusions du groupe de travail sur les démarches innovantes visant à améliorer la participation publique à la conception et à la réalisation des communications nationales et des contributions déterminées au niveau national. Le groupe a souligné que la participation publique touchant les questions relatives aux changements climatiques est un domaine où l'on dispose d'une expérience non négligeable. En outre, des méthodes, des ressources et des outils ont été élaborés pour l'organisation de consultations publiques. Le groupe a indiqué qu'il est important de sélectionner les méthodes en fonction des objectifs de la consultation et des acteurs concernés. Il est fondamental de veiller à ce que tous les processus liés au climat privilégient davantage une participation ouverte et fondée sur le débat, et à ce que les

³⁰ Voir <http://www.bonner-klimabotschafter.de/>.

³¹ Voir <http://carbonn.org>.

autorités sous-régionales et locales soient associées à la mise en œuvre de l'action climatique. Le groupe a fait valoir que les enseignements retirés d'autres processus pouvaient être utilisés pour améliorer la participation du public à la réalisation des contributions déterminées au niveau national. Les médias sociaux pouvaient constituer un outil pour consulter le public et associer les acteurs concernés.

42. Un représentant des ONG de jeunes a présenté les conclusions du groupe de travail sur le renforcement de la participation des citoyens à la réalisation des activités d'atténuation et d'adaptation liées au climat. Le groupe a fait valoir la nécessité d'une démarche ascendante, qui donne aux organisations de la société civile et aux citoyens la possibilité d'agir pour le climat. Il a recensé les difficultés ci-après : le manque d'informations et de connaissances ; le financement insuffisant ; et le manque de participation des femmes et des personnes âgées aux activités d'atténuation et d'adaptation liées au climat. Le groupe a recommandé d'améliorer la participation des populations autochtones, des femmes, des agriculteurs, des collectivités locales, des personnes âgées et des jeunes aux projets d'adaptation et d'atténuation. Une éducation et une formation fondées sur les besoins des populations constituaient une nécessité. Les recommandations ci-après ont aussi été formulées : établir des partenariats avec la société civile ; organiser des ateliers régionaux ; montrer par des cas concrets comment les citoyens peuvent réduire leur empreinte carbone et améliorer leur résilience ; promouvoir l'apprentissage mutuel par les échanges de bonnes pratiques ; créer des espaces de dialogue ; et donner accès à des ressources financières.

43. Un représentant de la CEE a présenté les conclusions du groupe de travail sur les multipartenariats au service de l'action climatique. Le groupe a insisté sur la nécessité de renforcer la participation intersectorielle, multipartenaires et intergénérationnelles à l'action climatique. Il a souligné que les gouvernements ne peuvent réaliser seuls les orientations dans le domaine climatique. Les acteurs autres que les Parties doivent donc continuer de jouer un rôle important pour pouvoir amplifier l'action menée. La création de partenariats entre les autorités nationales, infranationales et locales, ainsi qu'un grand nombre d'acteurs, a été préconisée. Les partenariats public-privé peuvent aider à mobiliser des ressources, établir un climat de confiance et permettre de nouveaux modes de coopération et de nouvelles synergies. Le groupe a recommandé d'organiser des dialogues publics auxquels soient associés les principaux acteurs et de faciliter l'accès à l'information relative aux changements climatiques.

4. Exposés sur les bonnes pratiques et les enseignements à retenir s'agissant de promouvoir l'accès public à l'information concernant le processus décisionnel et l'action dans le domaine des changements climatiques

44. Une représentante de la Direction générale de l'action pour le climat de la Commission européenne a présenté un exposé sur des programmes concernant l'accès à l'information et la communication, en particulier Climate-ADAPT, programme sur l'adaptation aux changements climatiques au niveau européen³². Climate-ADAPT utilise divers moyens, notamment des outils consultatifs, des indicateurs, des publications et des rapports, en vue d'informer les décideurs au sujet des questions d'adaptation en Europe. L'outil d'aide à l'adaptation³³ aide les utilisateurs à élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques en offrant un ensemble de méthodes et d'outils d'évaluation des effets des changements climatiques et de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces changements. L'information du programme est classée par secteur, pays et ville, ou peut avoir un caractère transnational dans le cas des régions exposées à de mêmes types de

³² Voir <http://climate-adapt.eea.europa.eu>.

³³ Disponible à l'adresse : <http://climate-adapt.eea.europa.eu/knowledge/tools/adaptation-support-tool>.

vulnérabilité aux changements climatiques. Le volume de données échangées est important, tout comme la diversité des types d'information. En conclusion, l'intervenante a invité les décideurs, en Europe et au-delà, à consulter le programme Climate-ADAPT en ligne, et précisé que l'information disponible pouvait être utilisée dans d'autres pays et contextes.

45. Un représentant du secrétariat de la Convention a fait un exposé sur le portail des acteurs non étatiques pour l'action climatique³⁴, qui présente les mesures auxquelles s'engagent les entreprises, les villes, les régions nationales, les investisseurs et les organisations de la société civile pour faire face aux changements climatiques. Le portail en question a été lancé par la présidence péruvienne lors de la vingtième session de la Conférence des Parties dans le cadre du Programme d'action Lima-Paris³⁵. En 2014, il a été décisif pour créer une dynamique favorable à l'adoption de l'Accord de Paris et promouvoir cette adoption. Le portail des acteurs non étatiques a recueilli des engagements de plus d'un tiers des plus grandes entreprises au monde, représentant 32 500 milliards de dollars des États-Unis de recettes. Quelque 150 entreprises et investisseurs immatriculés se sont engagés à adopter des objectifs de réduction reposant sur des données scientifiques et 57 entreprises et investisseurs se sont engagés à utiliser 100 % de sources renouvelables pour leurs approvisionnements en électricité. L'intervenant a souligné qu'il est important de publier les exemples de réussite sur le portail de l'initiative pour inciter des acteurs autres que les Parties supplémentaires à renforcer leurs engagements et à élever le niveau d'ambition.

46. Un représentant de Korea Environment Corporation (KECO)³⁶ a fait un exposé sur l'accès public à l'information relative à l'empreinte carbone de ses produits. KECO, organisme semi-public, a lancé un portail sur les changements climatiques en 2007 afin de mieux sensibiliser le public aux changements climatiques. Le portail propose un contenu éducatif, notamment des dessins animés, des films et des jeux. Le nombre de visiteurs accédant au contenu est passé de 60 000 en 2007 à 460 000 en 2015. KECO a classé 1 965 de ses produits en fonction des émissions de gaz à effet de serre produites tout au long de leur cycle de vie, y compris la production, le transport, la distribution et l'usage jusqu'au terme du cycle de vie du produit. La certification de l'empreinte carbone délivrée par KECO, qui a coopéré à cet égard avec Asia Carbon Footprint Network³⁹, met en valeur des produits bas carbone ou sans émission nette de carbone.

D. Clôture du quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique

47. Le Président du SBI a souligné dans ses propos de clôture que la sensibilisation et la promotion de la participation du public à l'élaboration des politiques relatives aux changements climatiques sont fondamentales non seulement pour l'application efficace de l'Accord de Paris mais aussi pour la survie de bon nombre de pays et de communautés. Il a rappelé qu'il était nécessaire que le public comprenne pleinement les changements climatiques pour aller de l'avant dans les négociations et engager l'action sur le terrain. Il a invité les participants à contribuer au cinquième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique, qui aura lieu en 2017 et aura pour thème l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte. Il a conclu ses propos en remerciant tous les participants pour leur contribution.

48. M^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention, a conclu le dialogue en soulignant que son succès dépend de la façon dont les participants pourront traduire en

³⁴ Voir <http://climateaction.unfccc.int>.

³⁵ Voir <http://newsroom.unfccc.int/lpaa>.

³⁶ Voir <https://www.keco.or.kr/en/main/index.do>.

actes les idées et les enseignements évoqués de retour dans leur pays. Les individus peuvent contribuer à lutter contre les changements climatiques de trois manières : 1) s'efforcer de modifier leur propre comportement et encourager ceux qu'ils peuvent influencer directement ; 2) exiger des produits bas carbone en tant que consommateurs ; et 3) utiliser leur pouvoir en tant qu'électeurs pour influencer les décisions politiques. L'Accord de Paris a constitué un résultat historique, mais le moment est venu de passer du projet à la réalité. D'après M^{me} Figueres, les cinq prochaines années seront décisives pour effectuer un changement fondamental dans le système économique mondial et au niveau des comportements individuels. En conclusion, elle a souligné qu'il était urgent d'agir et a invité les participants à mettre en place des solutions sur le terrain.

IV. Prochaines étapes

49. Les Parties et les autres parties prenantes voudront peut-être utiliser l'information figurant dans le présent rapport dans le contexte de la planification, de la conception et de l'exécution d'activités relatives à la participation publique, à l'accès public à l'information dans le domaine des changements climatiques et à la coopération internationale qui s'y rapporte.

Annexe

Ordre du jour du quatrième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique

[Anglais seulement]

<p>Opening of the 4th Dialogue on Action for Climate Empowerment</p> <p>Session I: public awareness and international cooperation thereon</p> <p>Wednesday, 18 May 2016, 3–6 p.m. – room: Santiago de Chile</p>	
3–3.20 p.m.	<p>Opening of the 4th Dialogue on Action for Climate Empowerment</p> <p>Welcoming remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr. Tomasz Chruszczow, Chair of the Subsidiary Body for Implementation and Chair of the 4th Dialogue on Action for Climate Empowerment (ACE) • Mr. Nick Nuttall, UNFCCC secretariat <p>Outline and objectives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Marie Jaudet, facilitator of the 4th Dialogue and ACE national focal point for France <p>Videos by the winners of the 2015 Global Youth Video Competition</p>
<p>Keynote address</p>	
3.20–3.40 p.m.	<p>“Communicating climate change: opportunities for transformational change”, Mr. Bertrand Piccard, Solar Impulse</p>
<p>Presentations on good practices and lessons learned regarding public awareness and international cooperation thereon</p>	
3.40–5 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> • “The World Expo Milano 2015: a positive experience of public awareness of climate change”, Ms. Fiona May, permanent representative of the Italian National Olympic Committee, and Ms. Gloria Zavatta, World Expo Milano 2015 • “Moving towards climate-neutral development: awareness-raising activities in Costa Rica”, Ms. Andrea Meza, Costa Rica • “Science Express Climate Action: a mobile train exhibition on climate change travelling through India”, Mr. Kartikeya V. Sarabhai, Centre for Environment Education • “Experiences of mass media communicating climate change in Africa”, Mr. Florent Kossiv

	<p>Tiassou, Green Radio World/Deutsche Welle</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Youth as agents of change: empowering, connecting and raising awareness of the new generations”, Mr. Max van Deursen, youth non-governmental organizations • “Fiat Lux: Illuminating Our Common Home”, Mr. Max T. Edkins, Connect4Climate, World Bank Group • “Lights out to change climate change: the global campaign Earth Hour”, Ms. Mandy Jean Woods, World Wide Fund for Nature International Global Climate and Energy Initiative • “Save our Swirled campaign: business promoting climate action”, Mr. Timm Duffner, Ben & Jerry’s • “Climate change celebrities: raising awareness through the use of celebrities in social media campaigns”, Ms. Shyla Raghav, Conservation International • “United Nations Decade of Education for Sustainable Development: lessons learned and key recommendations for raising public awareness”, Mr. Charles Hopkins, York University in Canada <p>Question and answer session</p>
<p>Working groups</p>	
<p>5–5.30 p.m.</p>	<p>Working group discussions on key topics related to public awareness and international cooperation thereon</p> <ul style="list-style-type: none"> • How can public awareness efforts be integrated into broader climate change policies and activities? facilitated by Mr. Luis Davila, UNFCCC secretariat • What kind of policies, programmes and activities are required to advance from public awareness to behavioural change? facilitated by Mr. Sarabhai and Mr. Hopkins • How could digital communications and social media platforms further raise awareness on climate change? facilitated by Ms. Adriana Valenzuela, UNFCCC secretariat, and Mr. Edkins • How can young people continue to play a role in raising awareness about climate change? facilitated by Ms. Angelica Shamerina, United Nations Development Programme/Global Environment Facility Small Grants Programme, and Mr. Romulo Dantas, World Alliance of Young Men’s Christian Associations
<p>Conclusions of the working groups</p>	
<p>5.30–5.45 p.m.</p>	<p>Presentation of the working groups’ conclusions and moderated dialogue among participants</p>
<p>Closing remarks</p>	

5.45–6 p.m.	Closing remarks presented by the facilitator
-------------	--

Session II: public participation, public access to information and international cooperation thereon Thursday, 19 May 2016, 3–6 p.m. – room: Santiago de Chile	
3–3.05 p.m.	Outline and objectives presented by the facilitator
Opening remarks	
3.05–3.15 p.m.	“Aarhus Convention: an effective instrument to promote access to information and public participation in environmental matters”, Ms. Ella Behlyarova , Secretary of the Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-Making and Access to Justice in Environmental Matters
Presentations on good practices and lessons learned in fostering public participation in climate change policy decision-making and action	
3.15–4 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> • “Public participation in the preparation and implementation of nationally determined contributions”, Mr. Felipe Osses and Mr. Julio Cordano Sagredo, Chile • “Public participation in climate change action”, Mr. Christoffer Grønstad, Norway • “Legal frameworks for fostering public participation in climate change policymaking and action”, Mr. Alejandro Rivera Becerra, Mexico • “Building resilience and enhancing public participation in adaptation projects”, Ms. Penda Kante-Thiam, Senegal • “Participation of women in the design, planning and implementation of adaptation and capacity-building climate actions”, Ms. Josephine Castillo, DAMPA federation, Philippines • “Citizen participation in climate action: partnerships and networks”, Mr. Anoop Poonia, Climate Action Network, South Asia <p>Question and answer session</p>
Keynote address	
4–4.10 p.m.	“Empowering communities, connecting and mobilizing climate action”, Mr. Ashok-Alexander Sridharan , Lord Mayor of the City of Bonn, Germany
Working groups	
4.10–4.40 p.m.	Working group discussions on key topics related to public participation and

	<p>international cooperation thereon</p> <ul style="list-style-type: none"> • What tools and approaches could be used to further involve stakeholders, including marginalized and minority groups, in climate policymaking? facilitated by Ms. Behlyarova • What innovative approaches could be used to enhance public participation in the development and implementation of national communications and nationally determined contributions? facilitated by Mr. Davila • How to strengthen and empower citizens to participate in implementing climate mitigation and adaptation activities? facilitated by Ms. Valenzuela and Ms. Shamerina • How to carry out and/or enhance multi-stakeholder partnerships to improve public participation in implementing climate actions? facilitated by Mr. Ian Ponce, UNFCCC secretariat
Conclusions of the working groups	
4.40–4.55 p.m.	Presentation of the working groups' conclusions and moderated dialogue among participants
Presentations on good practices and lessons learned in fostering public access to information in climate change policy decision-making and action	
4.55–5.15 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> • “Access to information and communication platforms: Climate-ADAPT, the European climate adaptation platform”, Ms. Alessandra Sgobbi, European Commission’s Directorate-General for Climate Action • “Non-State Actor Zone for Climate Action: NAZCA portal”, Mr. Ponce • “Public access to information on the carbon content and carbon footprints of products”, Mr. Beomwoong Park, Korea Environment Corporation <p>Question and answer session</p>
Closure of the 4th Dialogue on Action for Climate Empowerment	
5.50–6 p.m.	<p>Closing remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms. Marie Jaudet • Mr. Tomasz Chruszczow • Ms. Christiana Figueres, UNFCCC Executive Secretary <p>Group photo</p>